Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260723-2026072317-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 17.07.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **vingt-trois juillet** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 17.07.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, M. LOHAT Alain, Adjoints. Mme LE GOUËVEC Sylvie, M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien, Mme LE ROY Laetitia, conseillers délégués. M. BLOT Olivier, Mme HENRY Aurélie, M. AVRIL David, Mme LEBAS Betty, M. BOUAISSIER Christophe, Mme SALMON Evelyne, Mme TAQUET Virginie, M. FREROU Lilian, M. HUET Valentin, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : M. LUBIN André, Mme LUCAS Maëva (pouvoir à Mme NOGUES Christelle), Mme RISSEL Alexia, M. JERÔME Charly.

Présents : 15
Votants : 16

Madame LEROY Laeticia a été élue secrétaire.

Objet : 2026072317-Décision modificative budget principal

M. Le Maire informe qu'un virement de crédits est nécessaire afin de payer la facture de travaux à la chapelle du Louya. En effet, les travaux s'élèvent à la somme de 9660 €. Il propose d'augmenter le budget de l'opération 153-Retauration chapelle du Louya, compte 2313 de 2660 € en prenant des crédits sur l'opération 10008 Achat de terrains, article 2111 terrains nus.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Valide les virements de crédits comme proposé ci-dessus ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué, à signer toutes pièces afférentes à cette décision ;

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,